

Collège Gérald-Godin

INSCRIPTION

Nom, Prénom :	Numéro de DA : -				
Programme :	Stage :				
Date :	Numéro d'assurance sociale : / /				

Ayant pris connaissance du « Règlement administratif » relatif aux programmes en ATE, je m'engage à :

- Respecter le « Règlement administratif », disponible à l'emplacement suivant P:\Autres\ATE\Documents administratifs.
- Préparer un curriculum vitae dont la version finale doit être remise à l'enseignant responsable de mon programme au plus tard 2 semaines après mon inscription, sans quoi cette inscription sera annulée.
- Donner mon numéro d'assurance sociale pour les dossiers du ministère. 3.
- Accorder l'autorisation de transmettre aux employeurs potentiels tout renseignement personnel utile, notamment, mon curriculum vitae, une lettre de présentation, mon relevé de notes et/ou mon horaire.
- 5. Indiquer au Collège mon projet le plus probable au cours de la prochaine session d'automne (sélectionnez) :
- 6. Lire mes courriels et vérifier si j'ai des messages téléphoniques à la maison tous les jours.
- 7. Postuler sur les offres de stage.
- Me renseigner sur le poste offert par l'entreprise en regard des compétences développées dans mon programme d'études.
- Me présenter aux entrevues auxquelles je serai convoqué.
- 10. Accepter le stage proposé aux conditions indiquées sur l'offre de stage.
- 11. Payer les droits selon le Règlement numéro 7 (déterminant les droits et les frais exigibles des étudiants) :
 - 160 \$ si le stage est trouvé par le Collège ou si le stage fait déjà partie de la banque des employeurs du Collège.
- 12. Remettre le formulaire complété ATE-40 Protocole d'entente tripartie à l'enseignant responsable de mon programme <u>au plus tard 10 jours ouvrables suivant la réponse de l'employeur.</u>
- 13. Remettre le formulaire ATE-52 Rapport de stage complété et m'assurer que tous mes documents ATE sont remis à l'avant dernière semaine de stage, sans quoi mon accès Omnivox sera bloqué à la session suivant mon stage.

Si toutefois, je ne respectais pas le « Règlement administratif » du programme en alternance travail-études ou les exigences reliées à cette inscription, le Collège pourrait, au-delà des mesures déjà mentionnées, révoquer mon inscription dans mon programme d'études.

Bien que la responsable de l'alternance travail-études fasse tout ce qui est en son pouvoir pour m'obtenir un stage relié à ma formation, j'accepte que le Collège ne puisse me garantir le placement en milieu de stage.

Je	reconnais	avoir I	u, répondu	u et accep	ité les	modalités	de cette	inscription.
----	-----------	---------	------------	------------	---------	-----------	----------	--------------

|--|

L'enseignant responsable du programme ATE doit remettre ce formulaire à Danielle Boulé :



- au plus tard à la 2° semaine de septembre (pour le stage #2 à l'automne en TSO);
- au plus tard la 2^e semaine de décembre (pour le stage #2 à l'hiver en TInfo);
- au plus tard la 2e semaine de février (pour les stages à l'été en TCG, TInfo et TSO).